

*Les obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis, ou pour le compte ou le bénéfice de ressortissants américains (« **US persons** » tel que défini dans la Réglementation S du Securities Act) sans enregistrement ou dans le cadre d'une exemption ou d'une dispense de l'obligation d'enregistrement.*

Limoges, le 4 octobre 2017

Pleine réussite de la nouvelle émission obligataire de Legrand

Legrand a lancé aujourd'hui avec succès une émission obligataire pour un montant total de 400 millions d'euros à 6 ans. La date d'échéance est fixée au 9 octobre 2023 et le coupon à 0,5% par an.

Cette émission vient compléter les opérations de refinancement de Legrand et permet de poursuivre l'allongement de la maturité de sa dette.

Le succès de cette émission, dont le livre d'ordre a été souscrit près de 4 fois, illustre une nouvelle fois la confiance des investisseurs dans la solidité du modèle économique de Legrand et dans sa structure financière.

AGENDA FINANCIER

- Résultats des neuf premiers mois 2017 : **7 novembre 2017**
Début de la « *quiet period*¹ » le 7 octobre 2017
- Résultats annuels 2017 : **8 février 2018**
Début de la « *quiet period*¹ » le 9 janvier 2018
- Assemblée générale des actionnaires : **30 mai 2018**

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot* à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment aux indices CAC 40, FTSE4Good, MSCI World, Corporate Oekom Rating, Vigeo Euronext Eurozone 120, Europe 120 et France 20, et Ethibel Sustainability Index Excellence. (code ISIN FR0010307819).

<http://www.legrand.com>



*Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.

http://www.legrand.com/FR/programme-eliot_13234.html

Communication financière

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (1) 49 72 53 53

francois.poisson@legrand.fr

Contact presse

Publicis Consultants
Vilizara Lazarova
Tél : +33 (0)1 44 82 46 34
Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

Eloi Perrin
Tél : +33 (0)1 44 82 46 36
Mob : +33 (0)6 81 77 76 43

eloi.perrin@consultants.publicis.fr

Avertissement

Ce communiqué est une information et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières dans une quelconque juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'une offre au public, et aucun document y afférant ne sera distribué au public, dans une quelconque juridiction.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

Ce communiqué ne peut pas être publié, distribué ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris dans leurs territoires et dépendances, tout Etat des Etats-Unis d'Amérique et le district de Columbia). Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une vente des valeurs mobilières de Legrand aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique ou pour le compte ou le bénéfice de ressortissants américains (« **U.S. persons** » tel que défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié, sans enregistrement ou exemption ou dispense de l'obligation d'enregistrement). Legrand n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.